



# Technicien·ne en maîtrise d'œuvre d'exécution bâtiment

Catégorie B

Employeur : RENNES METROPOLE

## Direction :

Direction des Projets d'Equipements Publics

Effectif : 38 agents

**Leur raison d'être :** Réaliser la programmation, la conduite d'opération et la maîtrise d'œuvre des projets de construction neuve, d'extension et de rénovation des bâtiments métropolitains et municipaux

## Service :

Maîtrise d'Oeuvre Ingénierie

**L'équipe :** Le service est encadré par un responsable et composé :

- pour la partie technique de 8 personnels : 4 techniciens en phase études, 3 techniciens en phase travaux et 1 ingénieur support en maîtrise d'œuvre ;
- pour la partie administrative d'un adjoint administratif.

Le secrétariat du service est mutualisé avec le service Maîtrise d'Oeuvre Architecture de la même direction

**Effectif Service :** 10 agents (dont 1 poste partagé)

## Le sens de ce poste :

Assurer la maîtrise d'œuvre d'exécution des projets de bâtiments

## Vos principales missions :

### 1-Assurer la maîtrise d'œuvre d'exécution (80 à 90%)

- Planifier l'exécution des travaux tous corps d'état et coordonner leur réalisation en s'assurant du respect des délais fixés
- Faire respecter les attentes environnementales des projets concernant l'organisation des travaux, sensibiliser les différents acteurs du projet à la sobriété énergétique et aux économies d'eau
- Contrôler la conformité des plans d'exécution des entreprises au projet de maîtrise d'œuvre et à la réglementation en vigueur
- Organiser les réunions de chantier et rédiger les comptes rendus
- Contrôler la bonne exécution des travaux
- Contrôler le respect des engagements environnementaux et techniques des entreprises, valorisés lors de l'attribution des marchés

- Valider les documents comptables et maîtriser les dépenses
- Diriger les opérations préalables à la réception et assurer le suivi des levées de réserves
- Assurer le suivi de la garantie de parfait achèvement

### 2-Mission d'économiste prescripteur (10 à 20%)

- Élaborer les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
- Procéder à l'évaluation financière et environnementale des travaux : chiffrage des travaux, calcul des émissions des gaz à effet de serre sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment
- Procéder à l'analyse des offres des entreprises : les comparer tout en vérifiant leur conformité avec le CCTP, établir les rapports d'analyse des offres
- Assurer une veille technique et réglementaire

## **Compétences**

### **Les compétences relationnelles :**

- Savoir s'adapter à des situations variées
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à arbitrer

### **Les compétences nécessaires pour la prise de poste :**

- Autonomie, rigueur, efficacité
- Posséder de bonnes connaissances techniques et réglementaires en bâtiment tous corps d'état
- Posséder des connaissances réglementaires en matière de sécurité sur chantier
- Capacité à rédiger des cahiers des charges tous corps d'état
- Capacité à estimer le coût de travaux de bâtiment tous corps d'état
- Maîtrise des logiciels Word, Excel, Archicad, BIM Office

### **Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :**

- Connaissance de l'environnement territorial
- Connaissances en marchés publics

## **Environnement et conditions de travail :**

Horaires : 37h30 hebdomadaires ouvrant droit à 15 jours de RTT dans l'année

Lieu de travail : 12, rue de Viarmes - 35000 RENNES

Matériel(s) à disposition : PC portable, téléphone portable, voitures et vélos mutualisés du pool

Missions de suppléance : Non

Télétravail : Oui

Autres : Sans objet

## **Éléments de statut :**

Cadre d'emploi : Techniciens Territoriaux

Parcours : 2

Éléments complémentaires de rémunération :

N° du poste : TM\_95656

Date de mise à jour de la fiche de poste : 11/06/2025